



**FORMULAIRE DE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT(S) DE SEUIL(S) ET D'INTENTION
ARTICLES L. 233-7 ET L. 233-9 DU CODE DE COMMERCE ET 223-11 ET SUIVANTS DU
REGLEMENT GENERAL DE L'AMF**

I°) Déclaration de franchissement(s) de seuil(s) ¹

Déclaration effectuée à titre de régularisation ²

A°) Société dans laquelle le ou les seuils a (ont) été franchi(s)	
Dénomination sociale : Groupe Diffusion Plus	
Marché ou système de cotation :	
<input checked="" type="checkbox"/> Marché réglementé (Euronext Paris)	<input type="checkbox"/> Système multilatéral de négociation organisé ³ (Alternext)
Nombre d'actions composant le capital de la société ⁴ : 875.873	
Nombre de droits de vote théoriques ayant servi de base au calcul des seuils ⁵ : 1.509.865	

B°) Nom de la personne ou des personnes agissant de concert ayant franchi le ou les seuils	
<input type="checkbox"/> Franchissement individuel ⁶ (compléter ci-dessous) :	
Nom et prénom(s) ⁷ :	Dénomination sociale et forme juridique ⁸ :
Adresse :	Siège social :
<input checked="" type="checkbox"/> Franchissement de concert ⁹ (compléter ci-dessous) :	
Nom et prénom(s) : Mériel William	Nom et prénom(s) : Mériel Mauricette
Adresse : 8 rue de l'Equerre 27490 ECARDENVILLE/EURE	Adresse : 8 rue de l'Equerre 27490 ECARDENVILLE/EURE
Nom et prénom(s) : Ferrand Daniel	
Adresse : 7 Le Mesnil Anseaume 27930 SAINT VIGOR	

<input type="checkbox"/> Déclaration effectuée par un prestataire de services d'investissement
Dénomination sociale et forme juridique :
Siège social :
a- <input type="checkbox"/> Seuil(s) franchi(s) dans le cadre d'une activité de gestion pour compte de tiers exercée indépendamment de toute autre activité. Précisez si cette activité est exercée pour le compte ¹⁰ : <input type="checkbox"/> de fonds <input type="checkbox"/> de client(s) <input type="checkbox"/> dans le cadre d'un mandat de gestion <input type="checkbox"/> autre :
b- <input type="checkbox"/> Le prestataire de services d'investissement déclare agir indépendamment de la personne qui le contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général. Précisez ¹¹ :

97 WJ 25

C°) Nom de la personne contrôlant au plus haut niveau¹² (au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce) la personne ou les personnes ayant franchi le ou les seuils légaux

Nom ou dénomination sociale¹³ :

Adresse ou siège social :

D°) Seuil(s) franchi(s)¹⁴

En capital :

En droits de vote

Date du franchissement de seuil(s)¹⁵ : 05/11/2011

Date du franchissement de seuil(s)¹⁶ :

5% 10% 15% 20% 25% 30%

5% 10% 15% 20% 25% 30%

1/3 50% 2/3 90% 95%

1/3 50% 2/3 90% 95%

Sens : Hausse Baisse

Sens : Hausse Baisse

E°) Origine(s) du franchissement de seuil(s)¹⁷

1. Actions et droits de vote détenus

a- Acquisition(s) d'actions, précisez :

hors marché , sur le marché ou dans le cadre d'une offre publique d'acquisition , détaillez si nécessaire¹⁸ :

b- Souscription(s) à une augmentation de capital, précisez si nécessaire¹⁹ :

c- Attribution(s) ou perte de droits de vote double

d- Donation ou succession, précisez si nécessaire :

e- Franchissement passif résultant d'une augmentation ou réduction du nombre d'actions ou de droits de vote, précisez si nécessaire²⁰ : Annulation de 41.639 actions, par le conseil d'administration de Groupe Diffusion Plus du 05 novembre 2011, acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société

f- Fusion, scission ou apport, précisez²¹ :

g- Cession(s) d'actions, précisez :

hors marché , sur le marché ou apport à une offre publique d'acquisition , détaillez si nécessaire²² :

h- Autre opération, précisez :

2. Actions et droits de vote assimilés²³

a- Actions ou droits de vote possédés par d'autres personnes pour le compte du déclarant. Précisez le nombre d'actions :

b- Actions ou droits de vote possédés par les sociétés que contrôle le déclarant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce²⁴. Précisez le nombre d'actions :

c- Actions ou droits de vote possédés par un tiers avec qui le déclarant agit de concert²⁵. Précisez le nombre d'actions :

d- Actions ou droits de vote assortis à des actions déjà émises que le déclarant est en droit d'acquérir à sa seule initiative, immédiatement ou à terme, en vertu d'un accord ou d'un instrument financier²⁶. Précisez (cf. 1°)

07
Wn 25

e- Actions dont le déclarant à l'usufruit.
Précisez le nombre d'actions :

f- Actions ou droits de vote possédés par un tiers avec lequel a été conclu un accord de cession temporaire portant sur ces actions ou droits de vote.
Précisez le nombre d'actions :

g- Actions déposées auprès du déclarant, à conditions que celui-ci puisse exercer les droits de vote qui leurs sont attachés comme il l'entend en l'absence d'instructions spécifiques des actionnaires.
Précisez le nombre d'actions :

h- Droits de vote que le déclarant peut exercer librement en vertu d'une procuration en l'absence d'instructions spécifiques des actionnaires concernés.
Précisez le nombre de droits de vote :

F°) Autres informations ²⁷

G°) Récapitulatif des participations en droits de vote et en capital du (ou des) déclarant(s) après franchissement de seuil(s) ²⁸

Au 05 novembre 2011

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
William Mériel	674.736	77,04%	1.149.336	76,12%
Daniel Ferrand	186.033	21,24%	345.183	22,86%
Mauricette Mériel	240	0,03%	480	0,03%
Total (actions et droits de votes détenus à titre individuel et au titre de l'assimilation) :	861.009	98.30%	1.494.999	99,02%*

*Le concert composé de Madame Mauricette Mériel et Messieurs William Mériel et Daniel Ferrand indique avoir été privé, en application de l'article L. 233-14 du Code de commerce, de ses droits de vote au-delà de 90% suite à sa déclaration à titre de régularisation du franchissement des seuils de 90 et 95% des droits de vote en date du 7 octobre 2011 (avis AMF n° 211C1834).

H°) Informations complémentaires ²⁹

a- Titres donnant accès à terme à des actions à émettre et aux droits de vote qui y seront attachés ³⁰.
Précisez la nature des titres :

b- Actions déjà émises que l'actionnaire peut acquérir en vertu d'un accord ou d'un instrument financier,

lorsque les conditions posées à l'article L. 233-9 I 4° ne sont pas remplies³¹.
Précisez la nature de l'accord ou de l'instrument financier:

c- Actions déjà émises sur lesquelles portent tout accord ou un instrument financier, réglé exclusivement en espèce et ayant un effet économique similaire à la possession desdites actions³².
Précisez la nature de l'accord ou de l'instrument financier :

I°) Caractéristiques des instruments financiers visés ci-dessus au E° 2 d- et au H°)³³

Nombre des titres, instruments ou accords	Date d'échéance ou d'expiration du titre, de l'instrument ou de l'accord	Dénomination de l'émetteur de l'action concerné	Date ou période à laquelle les actions ou les droits de vote seront ou pourront être acquises	Conditions d'acquisition des actions ou des droits de vote	Nombre d'actions ou droits de vote auxquels le titre, l'accord ou l'instrument donnent droit

II°) Déclaration d'intentions³⁴

Déclaration effectuée à titre de régularisation³⁵

Déclaration d'intention

07/07 2025

III°) Informations à destination de l'AMF³⁶

A°) Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier³⁷

Prénom(s) et nom : Philippe Henri MISEREY

Tél. : 06.08.17.63.12

Fax :

Email : pmiserey @ diffusionplus.net

Société d'appartenance³⁸ : GROUPE DIFFUSION PLUS

B°) Personne à facturer³⁹

Nom ou dénomination sociale (et nom de la personne concernée) : MERIEL William

Adresse de facturation : 8 rue de l'Equerre 27490 ECARDENVILLE/EURE

Tél. : 06.08.17.42.22

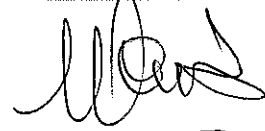
Fax :

Fait à : ECARDENVILLE/EURE

Le : 07 / 11 / 2011

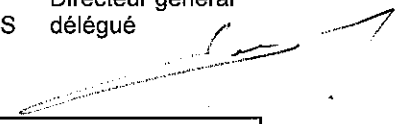
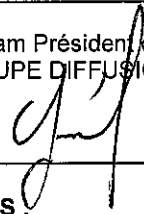
Signature :

MERIEL Mauricette
Administrateur



MERIEL William Président directeur
général GROUPE DIFFUSION PLUS

FERRAND Daniel
Directeur général
délégué



CONTACTS :

Autorité des marchés financiers - AMF

Direction des Emetteurs
17, place de la bourse
75082 PARIS Cedex 02

Courriel : declarationseuil@amf-france.org

Tél. : +00 33 (0)1 53 45 62 77

Fax : +00 33 (0)1 53 45 62 68

Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Certaines de ces informations font l'objet d'une publication sur le site internet de l'AMF. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs de l'AMF.

